VACANCES : DIFFICULTÉS HOTELIÈRES (page 3)

GOUVERNEMEMT FORT

+ CENTRALISATION

= TYRANNIE

l'avenir

ORGANE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA BRETAGNE

N° 8 - AOUT 1958 (Journal Mensuel) ★ BOITE POSTALE 89 - BREST ★ C.C.P. 1132.86 Rennes ★ ABONNEMENT : 500 F. LE NUMÉRO : 40 F.

Un Tournant de l'Histoire

Il y a quelques semaines le pays roulait vers l'anarchie et la guerre civile. De Gaulle s'étant présenté pour remettre le char de l'Etat sur ses roues, de prêts à nous entre-déchirer nous sommes devenus prêts à partir en vacances ! La bourgeoisie s'est rassurée au point de sortir 135 tonnes d'or de la « pauvre » France.

Mais le sort de la Bretagne se joue en ce moment. Paris veut du prestige et de la grandeur à la dimension de son général. La France va avoir « sa » bombe atomique, et « son » Algérie va être industrialisée par un colossal programme qui se poursuivra en A.O.F. !

Qui va payer cela ? Mais une fois de plus les provinciaux. Alors qu'autrefois Louis XV avait sagement sacrifié l'écurie Indes au Corps de Logis France, au contraire Marianne-V sacrifie la France à l'Algérie. Cette mise en valeur de l'Afrique s'ajoutant aux fantastiques dépenses militaires et au nouveau programme atomique ne peut avoir pour conséquences que l'abandon définitif du renouveau des provinces exsangues. Le Sahara va devenir une terre privilégiée et l'Armorique une terre sacrifiée !

En 1959, les colonies s'appelleront Bretagne, Franche-Comté, Limousin. Des Arabes, des Noirs peuvent dès à présent, avec quelques affairistes parisiens, être plus Français que nous, et comploter de faire envoyer nos frères et nos amis comme manœuvres sur les chantiers africains parce qu'il n'y aura jamais plus de travail pour eux en Bretagne. Aux cris d'intégration, les Algérois ont creusé le tombeau de la France, dégoûté nos alliés, et nous restons seuls, fourbus, impuissants, lassés de tout.

Pour avoir refusé depuis toujours une autonomie interne en Métropole même, le grand capitalisme — qui reste axé sur le régime parlementaire — réalise ce pourquoi on emprisonnait ou on fusillait il y a quinze ans : la collaboration économique avec les magnats de la Rhénanie. Et en fait de nouveauté, Marianne V, pour aboutir à une stabilisation, envisage les sacrifices sur les prix, sur les salaires, sur les impôts, tout comme Laval sous la III^e^ et Ramadier sous la IV^e^ République.

Le sacrifice nécessaire ce n'est pas aux paysans ni aux ouvriers de le faire, mais bien à la poignée mythomane et intéressée de l'hexagone. L'Etat et ses thuriféraires doivent renoncer une bonne fois pour toute à tout esprit cocardier. Il y a vingt ans, pas un Breton ne voulait mourir pour Dantzig et l'œuvre de Berthou. Aujourd'hui plus un Breton ne doit se saigner pour Hassi-Messaoud, Colomb-Béchar, Alger.

En face de ce délire collectif, de même que Moscou a du déstaliniser, Paris doit désimpérialiser. Il faut refuser énergiquement toute aventure sans issue ou la place assignée aux Bretons serait en première ligne.

Il nous faut organiser la Bretagne. L'occasion nous en est donnée. Groupons-nous et agissons !

« L'Avenir ».

On ne peut nier le malaise Breton qu'en le cachant

Si l'on change le système il faut modifier le mécanisme d'application

Contribuer à faire admettre une réforme des institutions qui serait finalement réalisée A et PAR Paris ne modifierait pas le tragique cheminement de la collectivité Bretagne — ni celui des autres provinces françaises ! Cette façon de procéder serait immanquablement édulcorée au départ par de nombreuses questions préalables qui lui ôteraient toute efficacité.

La Bretagne a une position et un apport considérables à faire admettre parce que le malaise dont elle souffre y est plus profond qu'ailleurs, et depuis 1955 toute modification des rapports ouvriers-patrons en Basse-Loire se répercute sur l'ensemble du territoire national. Or, si nous laissions faire cette réforme institutionnelle seulement à et par Paris, nous connaîtrions sans doute, en ce qui nous concerne, le sort du titre X de la Constitution de 1946, prévoyant l'extension de libertés locales, qui est resté lettre morte.

La double manœuvre parisienne

De plus, en laissant Paris agir à sa guise une grande partie de nos populations ouvrières et maritimes continueraient à se sentir hors de la communauté, sapant par là toute efficacité à la réforme que nous souhaitons. Les communistes (dont le succès aux élections en Bretagne n'a jamais été correctement compris) représentent 13,5 % du corps électoral, et ils ont 6 députés sur les 39 que nous possédons. Les ignorer serait épouvantable. Dans la mesure où l'apport ouvrier y est important, cette masse de votants témoigne d'un sentiment de frustration qui était celui de tous les prolétaires au début du siècle. Aussi on ne peut rester insensible à la double manœuvre « parisienne », faisant qu'en face de tels votes la direction du P.C. refuse de jouer le jeu parlementaire tandis que nous connaissons des hommes se disant communistes parce que le régime ne l'est pas, et d'autres qui, farouches adversaires des communistes, s'accommodent fort bien des votes et de l'action du P.C.F.

Précisément parce que la masse votant communiste en Bretagne ne croit plus au régime ni à une vie meilleure dans une société où elle s'estime bien plus « tolérée » que reconnue, c'est le devoir de chaque membre du M.O.B. de chercher à voir clair et de n'obéir à aucunes exclusives politiques, syndicales ou religieuses pour trouver la solution améliorant le sort de tout le monde.

A cause de la suprématie parisienne sur le pays, la grande relève ouvrière effectuée au lendemain de 1919 dans tous les Etats occidentaux évolués ne s'est pas produite en France. Dès lors tout espoir d'y instaurer une démocratie à l'anglaise ou à la scandinave relève de l'utopie parce que sans vie politique locale réelle on ne peut espérer rien de sain.

Le Médiateur

Actuellement la moindre discussion de salaire nantaise ne peut être réglée sans l'apparition d'un médiateur nommé par Paris, souhaité par les deux parties adverses qui sont incapables de se rencontrer directement autrement qu'en pillant des bureaux directoriaux, ou en faisant lapider les grévistes par des C.R.S. L'action syndicale est sabotée par les centrales « nationales » siégeant à Paris. Le P.C.F., installé dans le IX^e^ arrondissement, jacobin et centralisateur comme pas un, veut trancher de tout aussi haut que la tour Eiffel. Il n'a pas compris l'espoir qui lui aurait été confié par les masses ouvrières au moment de la déstalinisation et de l'affaire hongroise !

Parce qu'il est parisien, le P.C.F. se contente d'être le plus borné, le plus arriéré des P.C. européens. Il est aussi complètement déformé par le centralisme historique que le conservatisme « national » et bourgeois qui a mis huit ans jusqu'à Dien Bien Phu pour admettre une évolution indochinoise, et qui mettra encore volontiers autant de temps pour convenir d'une évolution algérienne et l'admettre.

Une collaboration pacifique des classes

Le M.O.B., premier mouvement social de Bretagne, ayant constamment un œil tourné vers la Basse-Loire, ne peut retenir son étonnement devant les propos évoqués à la dernière session du Conseil Général de Loire-Atlantique au sujet du climat social local. Son président, après avoir rappelé une doctrine exprimée par la voix des Papes, a chaudement recommandé une collaboration pacifique des classes, s'en remettant, en cas de conflit, à l'influence médiatrice d'une magistrature spéciale !

Or, depuis 1955, que se passe-t-il entre Chantenay et Penhoët ? Un torpillage de l'action ouvrière demandant x francs à Nantes, y à Paimbœuf ou à Donges, et z à Saint-Nazaire (qui ne seront d'ailleurs pas les revendications de Paris, Belfort ou Saint-Etienne), avançant un taux pour le bâtiment et un autre pour la métallurgie. Les centrales nationales C.G.T., F.O. ou C.F.T.C. importunées par la base provinciale.

Yann POUPINOT.

(Suite en dernière page)

Ainsi va le Monde

Point n'est besoin d'être grand de ce monde pour enflammer l'Univers.

Les événements qui se déroulent au Moyen-Orient montrent une fois encore qu'un étroit territoire, Koweit, qu'une minorité ethnique pour peu qu'elle exacerbe l'envie de la finance toute puissante peut bouleverser la politique internationale.

Koweit, coin de désert, contigu à l'Irak contient le plus important gisement de pétrole du monde.

La nation qui contrôlera la production d'hydrocarbure de cette minuscule enclave pourra affronter victorieusement les cartels les plus forts.

L'enjeu est tel que subitement les Anglais décidèrent d'intervenir en Jordanie et les Américains au Liban, quand l'Irak voisine, sous l'influence de l'U.R.S.S. avoua ses prétentions à gérer elle-même ses propres réserves de pétrole et bientôt celle de son allié Koweit.

LA BAULE

Cet Hôtel devra-t'il un jour être vendu par appartement ?

L'Association Bretonne confie au M. O. B. le soin de défendre le point de vue breton en matière constitutionnelle.

« L'Association Bretonne », un des plus importants groupements attachés à la renaissance de notre pays, s'est interdite dans ses règlements d'avoir au sein de ses réunions des discussions d'ordre politique. Cependant, lors de l'assemblée générale qu'elle a tenu à Lannion le 5 juillet, elle a estimé qu'elle ne trahissait pas sa mission en prenant position sur un problème qui engage pour de nombreuses années la vie de la Bretagne : « La Réforme Constitutionnelle ».

A cette fin elle a délégué au M.O.B. le soin de présenter aux responsables toutes observations conformément au respect des principes énoncés dans le Projet d'Organisation de la Bretagne.

UNE PROVINCE FRANÇAISE "IDENTIQUE" A LA BRETAGNE

Questions aux Algérois

par Pierre LAURENT

Certains lecteurs de l'*Avenir* ont pu s'étonner, et parfois regretter, de ne pas y trouver de réponse à diverses questions d'actualité. Le but de ce journal étant de rassembler les énergies bretonnes par-dessus des divergences légitimes, on comprendra que nous évitions de prendre parti dans des controverses sans rapport avec notre action.

Mais il arrive que nous nous trouvions plongés, bon gré mal gré, dans une actualité apparemment lointaine. Alger était bien loin de Quimperlé il y a dix ans ; et aujourd'hui c'est partiellement à Alger que se joue le destin de la Bretagne.

Comme aux plus beaux jours de 1955, voici, au-delà de la Méditerranée, que des voix innombrables associent les deux noms : « L'Algérie est une province française comme la Bretagne, identique à la Bretagne... »

Hors la loi depuis 167 ans, les provinces reviennent à l'ordre du jour : simple verbalisme ou réalité vivante ?

Une province comme la Bretagne... On l'a pourtant bien enterrée, la Bretagne, en 1791. Il n'en a plus jamais été question dans aucun texte officiel — à une exception près, vite rectifiée — Sa personnalité a été pis que combattue par les Pouvoirs publics : ignorée, tenue pour inexistante nulle et non avenue. Quel écolier breton a jamais entendu parler d'Alain Le Grand ? Ses intérêts régionaux ont été tronçonnés, hachés, dénaturés, mixés dans trente fois leur poids d'autres intérêts, au point de ne plus même se connaître. Et c'est à cette Bretagne que vous vous raccrochez, Messieurs d'Alger ? ou bien à une Bourgogne, à une Provence au moins aussi mal en point ?

Votre réflexe ne s'est pourtant pas égaré, car ce qui reste chez nous de vie authentiquement administrative, c'est notre dernière chance et par conséquent la vôtre, vous qui voulez rester embarqués avec nous. Mais que vos discours, entendus d'ici, sont parfois troublants ! On vous dit des gens de droite, certains vous traitent de fascistes. Quelquefois, pardonnez-nous, nous en venons à nous demander si

(Suite en dernière page.)

OHÉ JACOBINS

Fuyez cette manie ancienne de vouloir tout gouverner. Laissez aux individus, aux familles, le droit de faire librement ce qui ne nuit pas à autrui; laissez aux communes le droit de régler elles-mêmes leurs propres affaires, en un mot rendez à la liberté des individus tout ce qui leur a été illégitimement ôté, ce qui n'appartient pas nécessairement à l'autorité publique.

ROBESPIERRE

LA VIE DU MOUVEMENT

RETENEZ BIEN CES ADRESSES :

— Secrétariat général : 5, rue du Docteur Roux, à Lorient (Mhan).
— Trésorerie centrale : 78 bis, Bd Emile-Combes, à Rennes (I.-et-V.). Chèque postal : 19 61 98, Rennes.
— Le journal « L'Avenir », Boîte postale 89, à Brest (Finistère), l'abonnement annuel : 500 francs à verser aux Chèques postaux : 11 32 86, Rennes.
— JEUNES DU M.O.B., 38, rue d'Antrain, Rennes.

"Lecteurs et Electeurs"

Au moment où l'élaboration d'une nouvelle Constitution française est en gestation, le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne rappelle que le « Projet d'Organisation de la Bretagne », dressé en juin 1936, réclame la réforme des institutions françaises pour assurer au maximum la sauvegarde des intérêts propres aux provinces constituant la Nation, réforme qui doit être conforme aux développements les plus récents du droit international tendant à garantir les droits et libertés nécessaires à l'épanouissement de toutes les communautés.

Des milliers de Bretons ont signé et adopté le Statut préconisé pour la Bretagne. Faites-en autant. Découpez le texte ci-dessous, signez-le ou faites le signer à vos amis et adressez-le au Secrétariat du M.O.B., 5, rue du Docteur-Roux, LORIENT (Morbihan).

Seule une rapide union totale nous sauvera.

Statut de la Bretagne

1° Renforcement de l'autonomie communale et du pouvoir des maires grâce notamment à une large décentralisation administrative et à la révision, l'allégement et la simplification du régime fiscal.

2° Création de la Région de Bretagne, formant un tout indivisible et comprenant les cinq départements bretons : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan. A l'intérieur de cette unité administrative, sauvegarde des droits de Nantes qui devra devenir le centre économique dirigeant de l'ensemble des départements de la France de l'Ouest.

3° Création d'une Assemblée régionale élue, dotée d'un budget particulier et délibérant sur toutes les matières économiques, administratives, financières et culturelles propres aux départements bretons. Elle devra être consultée sur toutes les questions d'ordre général qui seraient de nature à affecter gravement l'avenir de la Bretagne et la vie de ses habitants.

4° Organisation d'une administration régionale dotée des ressources nécessaires et chargée d'appliquer les décisions de l'Assemblée régionale.

5° Devront être du ressort de l'Assemblée régionale et de l'administration bretonne, dans le respect de la coordination interrégionale nécessaire :

— les plans de développement économique régional, qu'ils soient agricoles, sociaux, industriels, maritimes ou commerciaux;

— les mesures destinées à enrayer l'émigration, à combattre les fléaux sociaux, et à résoudre le problème des salaires;

— l'organisation, le statut et les programmes de l'enseignement.

Lu et approuvé.

A ..... le 1938

Signature

Nom et prénom .....

Profession .....

Adresse .....

Titres et qualité .....

LORIENT. — Réunion du Comité Local à la Mairie le 22 juin. M. Le Fur, M. Le Lan, M. Le Hé et G. Marré montrèrent la nécessité d'organiser des instances régionales, firent le point du M.O.B. et traitèrent la route à suivre. Les Lorientais approuvèrent la motion du B.P. demandant l'attribution aux communes et aux régions d'une partie des pouvoirs détenus par l'Etat. L'Assemblée exprima ses remerciements à R. Gourant, Secrétaire général, et à Yann Poupinot pour leur action efficace.

SAINT-MALO. — Le Comité local, lors de sa réunion mensuelle de juillet, à l'annonce par la presse de l'explosion prochaine d'une bombe atomique française, s'est élevé formellement contre ce gaspillage et le danger d'une telle action. Les camarades malouins réaffirment : a) que l'action M.O.B. ne pourra avoir recours qu'à des moyens non-violents; b) que la fin ne justifie pas les moyens; c) que toutes nos actions soient soumises au critère du sens de l'humain; d) que le spirituel prime sur le matériel et l'humain sur l'économique; e) et qu'enfin il faut s'opposer à toutes les formes d'oppression.

CHOLET. — Nos compatriotes installés dans les Mauges et le Choletais peuvent désormais s'adresser ou se mettre en rapport avec l'animateur régional du M.O.B. : Pierre Salouze, 54, av. du Général-Leclerc, à Cholet.

PARIS. — Fin juin notre camarade Poupinot a développé les buts et l'action du M.O.B. devant les membres du « Centre d'Information Catholique Breton » FRAM.

BANLIEUE-EST. — Les responsables cantonaux ont tenu leur réunion mensuelle sous l'autorité de M. L. Raoult, au Perreux.

BANLIEUE-SUD. — A l'occasion des feux de la Saint-Jean de la colonie bretonne de Savigny-sur-Orge, une vente à la criée de l'*Avenir* a été assurée par une équipe bénévole entraînée par Josseaume, avec un succès réconfortant.

DU BOCAGE... AUX GREVES

FONCTIONNARISATION...

Dans une ville de Bretagne, s'est ouvert une succursale de magasin à prix unique : « Prisunic ».

Il y avait donc là de la place pour une centaine de vendeuses.

Nous n'étonnerons aucun lecteur de ce journal en signalant que le nombre de candidates à ces places dépassait de beaucoup le millier.

Que pensez-vous que le scribouillard qui, juché dans un fauteuil directorial, quelque part à Paris, 8e arrondissement, commande à cette chaîne de magasins, fit ?

Eh bien, après avoir pris contact avec les ingénieurs conseils à qui ce genre de maison font des ponts d'or, il n'a pas, ce secrétaire général adjoint, fait sélectionner ce troupeau selon la présentation, le vocabulaire, le sens commercial et le calcul mental.

Non ! Il a cherché une salle — une grande — et pour sélectionner ses futures vendeuses, il leur a fait faire une dictée et un problème !

Puisqu'on en est là, comment voulez-vous qu'il vienne à l'esprit de ce primaire que le seul moyen de gonfler la vente était de recruter des vendeuses bilingues ?

Il ne sait sans doute pas que cela existe, le breton armoricain, ni que les compagnards, à Lorient, préfèrent s'adresser à des forains que d'entrer dans ces rutilants où l'on s'est toujours foutu d'eux, de leur langue, de leurs costumes et de leurs manières.

L'IMPERIALISME LINGUISTIQUE SERAIT-IL MORT ?

Le « Dauphiné-Libéré-Dimanche » publie, dans chacun de ses numéros, une demi-page en italien à l'intention des nombreux immigrés italiens de cette partie de la France.

Nous ne pouvons que signaler cette heureuse initiative à nos confrères de la presse de Bretagne, en attirant leur attention sur les si intéressants peuplements espagnols, italiens, tziganes, et même bretons, de la péninsule armoricaine.

KERGLAW ATAO

Mercredi 18 juin, derrière M. THOMAS, maire d'HENNEBONT et derrière les maires et les conseillers municipaux de quatre communes du canton, les 1.700 ouvriers et employés des Forges ont défilé.

On peut se demander ce que faisaient de si important, pendant ce temps là, les autres maires du canton et ceux des cantons limitrophes, pour qu'ils n'aient pu se déranger.

Par ailleurs, on aimerait un peu plus de psychologie chez les dirigeants ouvriers.

En effet, le Drapeau Rouge et l'Internationale n'effraient plus grand monde, à supposer qu'ils aient été brandi ou chanté entre LOCHRIST et HENNEBONT.

En revanche, pour faire peur aux officiels et obtenir, non pas l'arrêt provisoire des licenciements, mais l'extension de l'usine et l'embauchage, il n'y aurait rien de tel qu'un certain drapeau et certains slogans.

Oui, mais, pour arborer ce drapeau, il faut l'autorisation préfectorale.

Alors... en route pour METZ où la S.N.C.F. embauche des cantonniers ?

JOHN DOE, NOTRE FRERE

A l'heure où ayant détruit (ou croyant avoir détruit) toutes les si différentes cultures populaires françaises, Paris n'y trouve rien de mieux à mettre — après avoir constaté son propre néant — qu'une copie de l'américanisme, des Blue-Jeans à Walt Disney, il faut lire ce livre écrit par quelqu'un d'entier, de brutal peut-être, mais qui connaît son sujet : Où va l'American Way of Life (le genre de vie américain).

D'autant que sous le nom de l'auteur — Per KLEMGAM — se cache un Job ou un Pierre Le Tallec, comme vous ou moi.

Nota. — Cet ouvrage, distribué par J. Vernier et Cie, 41, rue Madame, Paris-VIe, n'est pas à mettre entre toutes les mains.

On nous écrit ...

Monsieur le Rédacteur en Chef,

A la suite de l'article paru dans votre dernier numéro et précédant la revue de presse (signé Y. B.) je voudrais vous faire part de mes remarques.

Votre jugement est assez, ou, du moins, celui de l'auteur de l'article, me paraît assez dur. Il me paraît très mérité pour les quotidiens régionaux dans leur ensemble, qui pourraient être faits, semble-t-il, de façon plus économique, en utilisant pour leurs nouvelles générales les plombs des journaux parisiens.

Mais j'avoue qu'à côté de ce que nous offre la presse quotidienne de Bretagne ou de Paris, j'éprouve un certain plaisir ou un certain intérêt à la lecture d'hebdomadaires tels que le « Progrès de Cornouaille », ou « L'Echo de la Presqu'île » qui n'est pas dans mes idées, ou même du « Petit Bleu » et de l' « Echo de Lannion », ne serait-ce que parce que je suis originaire de Basse-Bretagne et que j'y trouve de temps en temps des articles en breton.

Pierre-Yves PICHON.

Le 8eme Congrès de L'U. F. C. E. s'est déroulé à INNSBRUCK

Le VIIIe Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes (U.F.C.E.) s'est tenu du 25 au 28 juin, à Innsbrück, capitale du Tyrol autrichien, avec la participation de l'Association Autrichienne pour les Nations-Unies et des autorités provinciales et communales.

Le congrès s'est préoccupé des problèmes particuliers des communautés ethniques vivant sous des régimes de démocraties populaires, où notamment le droit de libre circulation est soumis à des restrictions. Il a entendu également un saisissant rapport du professeur Battista i Roca, de Cambridge, sur la proscription dont la langue catalane est l'objet de la part de l'Etat espagnol tant à l'école que dans l'édition ou à l'église. Il a, par ailleurs, tiré les leçons d'un récent voyage du Comité directeur de l'U.F.C.E. aux Iles Feroe, dont les 40.000 habitants ont obtenu du Gouvernement danois un statut qui peut à divers égards être considéré comme un modèle.

Une magnifique excursion dans le Tyrol du Sud, où le congrès aurait normalement dû se tenir si le Gouvernement italien n'avait fait des réserves en raison de la proximité des récentes élections législatives, permit aux congressistes de constater la totale identité des populations et des cultures sur les deux versants du Brenner, malgré la politique d'italianisation pratiquée par Rome.

Le congrès manifesta son profond intérêt pour l'œuvre de réorganisation entreprise en France par le Gouvernement du Général de Gaulle et lui exprima ses vœux très chaleureux : *« a eu vue d'une heureuse solution des problèmes posés dans la Métropole par les excès de la centralisation qui a caractérisé les régimes antérieurs, centralisation particulièrement nuisible aux populations possédant une riche tradition locale et une langue originale ou dont la situation économique particulière nécessite des mesures différenciées. »*

Une exposition de livres scolaires en langues locales ou minoritaires fut ouverte pendant le congrès à l'Hôtel de Ville d'Innsbrück. Parmi plus de 40 exposants, les provinces françaises étaient représentées par de remarquables collections d'ouvrages d'enseignement du breton et de livres d'enfants en langue bretonne.

DÉCOUVERTES

Le monument mégalithique de Barnénez est le plus important d'Europe occidentale.

Ce monument a été construit par des émigrants venus d'Asie et arrivés en Armorique environ 2000 ans avant notre ère !

Le tumulus de Barnénez, long de 80 m., large de 30 m. et haut de 8 m., renfermait onze dolmens à galeries, tombes collectives de la tribu.

On y a découvert des objets déposés plus tard à l'époque gauloise.

REVUE DE PRESSE

Notre excellent confrère Ouest-France **a publié le 24 juillet un remarquable éditorial de M. Daniel Rops, intitulé « Refaire nos provinces », dans lequel l'éminent académicien développe son thème de notre revue de presse : « Le principe fédéraliste n'est pas seulement valable pour l'éventuel Commonwealth français, mais pour la France elle-même. »**

Mais la Bretagne à Paris, **dont on sait les attaches de la rédaction avec le ministère de l'Intérieur, croyait devoir donner dès le lendemain, « de source très sûre », l'avertissement suivant : « On parle beaucoup, surtout dans certains milieux bretons « réformistes », de fédéralisme. Ici encore il est prématuré d'avancer des solutions, sauf toutefois celle-ci : si fédération il y a, elle concernera les territoires d'outre-mer, mais en aucun cas il ne sera question de « fédération » des régions ou des provinces de la métropole. »**

Remercions notre confrère parisien de ces précisions qui confirment ce qu'on sait du projet de constitution en cours d'examen. Fédération ou pas, les Bretons veulent des responsabilités dans l'administration de leur pays. Leur combat dure depuis un siècle.

L'HEURE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE A-T-ELLE SONNE ?

Je suis absolument convaincu que si la réforme constitutionnelle en cours devait se borner « à restaurer l'Etat et à préciser les autonomies des territoires d'outre-mer », elle serait insuffisante et vouée à un échec rapide. Ce sont toutes les structures politiques et administratives qu'il faut repenser et réorganiser : le principe fédéraliste n'est pas seulement valable pour l'éventuel « Commonwealth » français, mais pour la France elle-même.

Rendre aux grandes régions naturelles le sens de leur originalité, de leurs responsabilités, leur permettre d'assumer davantage leurs destinées, ce n'est pas porter atteinte à l'unité fondamentale de la France : c'est, en la diversifiant, la rendre plus vivante, plus féconde.

Tous ceux qui, économistes ou géographes, se sont penchés sur le problème français (pensez aux livres de J.-F. Gravier, par exemple à son admirable « Paris et le désert français ») sont d'accord pour dénoncer la centralisation excessive comme un des pires maux de la France en ce milieu du siècle. La réforme de demain peut être l'occasion décisive d'y remédier.

DANIEL-ROPS,
de l'Académie française.

(*Le XXe Siècle*, du 5-7-58).

ABONNEZ-VOUS

L'AVENIR est le seul journal de Bretagne qui n'ait pas de fil à la patte.

Si vous voulez être informé objectivement sur les problèmes bretons, abonnez-vous !

Abonnement d'un an ..... 500 frs

Abonnement de soutien ..... 1.000 frs

au nom de M. .....

rue ..... à .....

B. P., 89, Brest (Finistère). - C. C. P. Rennes 1132.86

Première Quinzaine Août

VACANCES au bord de la mer agréables, économiques.
Pratiquer le breton au

CAMP DES BRETONNANTS

S'inscrire d'urgence chez :

Madame V. de Ballaing, Le Voli, Guingamp.

LE TOURISME, SOURCE D'ACTIVITÉ VIVIFIANTE

SOUFFRE DE SON IRRÉGULARITÉ ET DES DIFFICULTÉS HOTELIÈRES

Dans un pays d'activité économique réduite comme le nôtre, le tourisme, source d'activité vivifiante, souffre de son irrégularité au cours de l'année. La concentration des estivants en juillet et en août rend l'équipement hôtelier insuffisant : décourageant autant le « consommateur » que l' « exploitant » qui ne travaille pas assez longtemps.

Nos visiteurs recherchent d'abord le pittoresque et les agréments de la plage. Ils se plaignent des communications délicates entre la grande ligne ferroviaire les amenant et le terminus côtier. Le folklore et la pêche les retiennent aisément. Cependant le « parisien » venant en Bretagne constitue une clientèle qui exige un confort minimum et davantage de calme que de distractions.

Le climat sinon pluvieux du moins plus frais qu'ailleurs en France, écarte les frileux, de même que certains prix qui ne se justifient que parce que les frais généraux doivent être amortis en dix semaines !

Vacances familiales

Telle qu'elle la Bretagne reste le but de vacances d'une population plus moyenne qu'aisée, et essentiellement familiale. Près de 60 % des estivants sont d'authentiques parisiens, 13 % des bretons, le quart des provinciaux, surtout du Val de Loire, du Nord, de l'Est et de Lyon, et le reste vient de l'étranger, Britanniques d'abord, puis du Benelux, d'Allemagne et de Suisse.

Mais à notre époque rapide le tourisme n'est plus sédentaire. 80 % des visiteurs de Saint-Malo ne font qu'y passer ! Dans ces conditions il faut repenser à l'économie touristique bretonne, non pas seulement en fonction de ceux qui en vivent, ou de ceux qui l'alimentent, mais du pays tout entier.

Les hôtels vendus par appartements

Or, depuis dix ans, plus d'une centaine d'hôtels ont disparu, vendus par appartements ou cédés à des grosses usines pour leurs colonies de vacances. 7 % de ceux qui restent satisfont aux normes de l'hôtellerie internationale ! Mais le fait de refuser des chambres pendant trois semaines n'assure pas la rentabilité : les charges sont de 12,75 % contre 3,75 % aux autres commerces vivant du même touriste.

Quant aux frais généraux ils sont passés de 18 % du chiffre d'affaires en 1938 à 36 % l'an passé : nous sommes à l'époque heureuse de la « gargotte » et de l'hôtellerie noire des villas avec hôtes payants. Dans ces conditions, accroître la propagande comme on le fait, tandis que les possibilités de réceptions disparaissent, c'est aller au devant de la catastrophe.

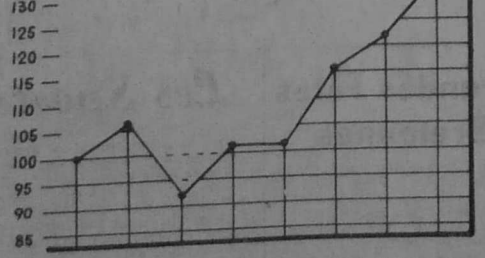

Evolution du chiffre d'affaires des Hôtels Bretons (Base 100 en 1949)

Le tourisme évoluant, la clientèle « la bougeotte, reste en moyenne 3 jours dans un endroit (à cause de l'automobile) et pique-nique de plus en plus à midi, malgré le succès du « tout compris ». Il ne faut pas oublier qu'à cause de notre situation de « finisterre » la grosse clientèle touristique en Bretagne restera d'origine française. Or, un bénéficiaire de congés payés sur deux s'en va, mais 50 % ne dépassent pas 250 km. (et Paris, le gros centre pourvoyeur est à 500 km. minimum), et 20 % seulement descendent à l'hôtel. Quant à la durée des vacances, pour 45 % des personnes elle varie de 3 à 4 semaines.

La saison : l'unique chance d'améliorer l'ordinaire

Il faut inciter le touriste à mieux connaître toutes les ressources de la Bretagne. Et même dans le domaine « tricolore » comment ne pas rester songeur devant le fait que l'arsenal de Brest n'accueille que 45.000 visiteurs chaque année, alors que celui de Portsmouth, en Angleterre, dépasse les cinq cent mille entrées annuelles !

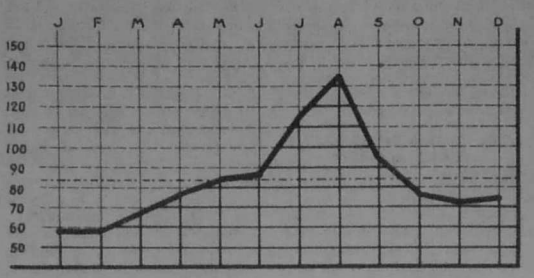

Variation mensuelle du chiffre d'affaires des Hôtels Bretons (total annuel 1.000)

En Bretagne, tout est mis en œuvre par les syndicats d'initiatives et les agences pour que les parisiens passent agréablement leurs vacances. Mais derrière les portes des hôtels, dans la boutique du commerçant, sur les terrains de jeux de la station balnéaire, bien des adolescents sans avenir voient dans « la saison » l'unique chance d'améliorer l'ordinaire !

« Le problème des jeunes »

Yvonne se réveille à 6 heures dans la pièce cimentée de l'annexe de l'Hôtel du Port. Quittant sa ferme sans eau courante, elle s'est gagée pour l'été. Mal reposée d'une courte nuit passée sur un divan partagé avec une autre servante, dès avant 8 heures elle a nettoyé le bureau, les couloirs et la salle à manger. Puis elle va et vient dans trois étages portant les petits déjeuners, agacée par les sollicitations de clients entreprenants.

A 11 heures, toutes les chambres faites, elle avale son déjeuner, fait des restes de la veille, puis elle manipule 600 assiettes, verres, couteaux, fourchettes, sans compter les plats et les bouteilles. Repassages et raccommodages occupent son après-midi, puis elle est de nouveau à la salle à manger après son dîner englouti. Elle ne se couchera guère avant minuit.

Elle fait cela pour 20.000 francs par mois, nourrie et logée comme on sait, avec ses pourboires, mais rarement les 15 % retenus sur la note du client. Dix semaines de travail intense, c'est dur à 19 ans !

Annick s'affaire dans le « Bazar de la Plage ». L'hiver, quand il n'y a rien à faire, elle brode, mais la saison venue elle piétine toute la journée entre les comptoirs pour 7.000 francs par mois : argent de poche, diront certains, puisqu'elle est habillée et nourrie. Est-ce une situation ?

Anne-Marie, ainée de 8 enfants, a quitté son Trégor pour se placer à Paris. Ses patrons la ramènent en Bretagne pour les vacances : drôles de congés payés ! Elle nettoie la villa, va aux courses à 2 km. et comme des amis sont invités, elle travaille double et se réfugie le soir sous le toit brûlant. Elle s'en souviendra de la plage !

Jeannot, déluré pour onze ans, travaille au terrain de Golf. Il suit les joueurs et porte les lourds sacs de cannes. Un parcours de 18 trous fait 7 km. 500. Il en fait généralement 3 par jour pour 375 francs sur lesquels on retient l'assurance !

Yves, 13 ans, court sur la plage avec son père qui vend des journaux. Il distribue des chapeaux en papier. Il n'a pas le temps de jouer. Hier il croyait avoir reçu 100 francs et songeait à acheter des bonbons à sa sœur; erreur, un touriste facétieux, revenu de Bruxelles, lui avait remis une pièce de 5 francs de là-bas.

Vacances, mot magique pour ceux qui voyagent après avoir peiné dans un atelier empuanti ou dans un bureau sans lumière, vacances, occasion aussi pour d'autres estivants de s'exhiber; mais pour trop de nos jeunes c'est l'envers d'un décor. Un jour, quand la Bretagne sera organisée, ce sera une occasion de s'entretenir avec des gens différents. Mais aujourd'hui ce tourisme donne surtout l'idée à ces enfants de quitter le pays pour s'offrir le bal, la plage, les fêtes foraines, de beaux vêtements, au lieu d'achever une croissance en tirant le diable par la queue.

J. TITEAU.

La Région de Redon envahie par les eaux

Le Barrage sur la Vilaine

permettrait l'assainissement de 10.000 hectares

La pluie, encore la pluie, toujours la pluie... Et dans la région de Redon, il semble bien que tous les records soient battus : les marais, comme au cœur de l'hiver, ne sont plus que d'interminables étendues d'eau. En certains endroits — et pour la première fois de mémoire d'homme — ces marais sont même recouverts par plus d'un mètre d'eau.

La situation est telle que la récolte de foin est pratiquement perdue dans toute la région. D'autre part, les pluies ont couché les blés. 1958 sera une bien mauvaise année pour nos campagnes !

Une surface de plus de 10 000 ha de la région de Redon peut être assainie, soustraite à l'action de l'eau douce ou de l'eau salée et au besoin irriguée l'été.

Pour atteindre ce but, il suffirait de construire un barrage sur la Vilaine entre La Roche-Bernard et Redon à un endroit où la vallée est étroite, 150 m environ et bordée de collines abruptes.

La question de l'établissement d'un tel ouvrage avec écluse a été étudiée par les Services compétents en 1942 et déclarée techniquement réalisable.

Le rôle du barrage serait d'empêcher la remontée des eaux salées dans la Vilaine. Pendant l'action de la marée, les eaux de pluie ne peuvent plus s'écouler vers la mer et se répandent sur les terres où elles séjournent régulièrement de 6 à 8 mois par an. Au moment de la basse mer, l'ouverture des vannes libérerait l'eau douce jusqu'à un niveau déterminé permettant l'irrigation normale et fertilisante des terres.

Pour ce barrage dont l'utilité a été reconnue évidente, comme pour celui de la Rance, nous sommes en Bretagne et les fonds sont gelés.

Un tel ouvrage évalué à 30 millions en 1939 coûterait aujourd'hui 700 millions environ. Mais sa réalisation serait rentable, car en plus des ressources agricoles qui en résulteraient, le terrain ainsi rendu à la culture acquerrait une plus-value de 50 000 francs l'hectare au minimum, ce qui donne pour 10 000 ha la somme de 500 millions.

Si Redon se trouvait en Hollande, par exemple, il y a belle lurette que ce barrage serait construit, ainsi une vaste étendue libérée de l'influence néfaste du sel et des inondations donnerait du travail à toute une région inculte qui serait livrée à la culture des primeurs et des fruits et où les bras ne manqueraient pas.

G. B.

LES INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

La fabrique de chaussures d'intérieur Dominique, à la Chevrolière, au sud de Nantes, a fermé ses portes le 11 juin. 150 personnes de la Chevrolière et de Saint-Philbert de Grand-Lieu doivent trouver une autre situation... à la veille des vacances !

Les employeurs de la métallurgie nantaise s'étant opposés à la réunion des Commissions paritaires, la C.G.T., C.F.T.C. et F.O. adressèrent le 5 juillet une lettre ouverte aux organisations patronales : « Nous nous opposons à la politique d'austérité. Mais nous constatons qu'une fois de plus vous l'appliquez encore plus durement qu'ailleurs, et vous préparez ainsi des échéances dont vous serez les premiers à vous indigner et à vous étonner. »

Une nouvelle société indiscutablement fort prometteuse, vient de se constituer pour réduire directement notre minerai de fer (presque inexploité) de Châteaubriant, au moyen des gaz inexploités de la raffinerie de pétrole de Donges. Mais la « Société d'Etudes Sidérurgiques de Donges » sera administrée par Mijolla des « Forages de Tarbes », G. Chambon, directeur de l'aciérie du Creusot, la Société Métallurgique d'Imphy (Nièvre), et le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer ! Toujours la colonisation puisque nous ne nous intéressons pas à nos affaires.

Les mineurs de l'exploitation d'uranium de Gétigné ont dû faire la grève pour obtenir que cette mine modèle leur verse des salaires en tous points égaux à ceux que perçoivent les travailleurs des autres régions d'extraction.

L'entreprise Chalos, de St-Brieuc, va se lancer dans le contreplaqué et l'on prévoit l'embauche de 300 personnes des milieux de la menuiserie.

Sans commentaires aucuns, « Ouest-France » du 3 juillet insère à propos des licenciements d'Hennebont ; « A la Commission du travail, on s'est préoccupé des licenciements des Forges d'Hennebont et l'on a sollicité du Ministre, M. Bacon, une aide matérielle pour les salariés qui désireraient soit tenter leur chance dans une autre région, soit suivre les cours de formation professionnels d'adultes afin de changer d'activité.

LA RÉUNION DU SYNDICAT DE L'HOTELLERIE

Le Syndicat de l'Industrie hôtelière du département de Loire-Atlantique a tenu ses assises au Croisic.

Le Président, M. Lebée, souligna la vocation bretonne de notre département « qui avait été, à la suite de je ne sais quel découpage, détaché du plan géographique et touristique de la Bretagne ».

« Notre intérêt est de rester étroitement lié à la Région Bretagne dont le nom prestigieux suffit à lui seul à retenir l'attention », a-t-il ajouté.

Que M. Lebée nous permette d'insister après lui, en affirmant que les beautés naturelles et les joyaux artistiques du passé de notre région ne sont qu'un aspect de son originalité qu'il serait bien dommage de limiter.

Le touriste a un besoin irrésistible de se sentir dépaysé. C'est pourquoi les plus fortunés ne recherchent pas seulement la douceur de vivre, mais aussi le mystère des contrées qui échappent aux modes lancées à grands coups de slogans à travers l'univers.

L'industrie hôtelière a tout à gagner à maintenir ici une « couleur locale », une tournure d'esprit, des mœurs et des coutumes, un cadre pour que notre particularisme soit une source renouvelée d'enchantement de l'esprit, un puissant réactif contre l'ennui, ce terrible mal de notre époque.

Boileau n'a-t-il pas situé ce mal en une phrase incisive : « L'ennui naquit de l'uniformité ».

Au moment où la vitesse et la science rendent le monde de plus en plus étroit, nous devons défendre avec acharnement toutes les individualités, toutes les diversités locales et régionales, non pas en les opposant les unes aux autres, mais en s'efforçant de les placer dans une articulation équilibrée, harmonieuse de toutes les activités humaines.

Exportation et Propagande des Produits Bretons

RENNES. — Une réunion du bureau d'exportation des produits bretons s'est tenue à la Chambre de Commerce de Rennes. Au cours de celle-ci, M. de Couesbouc, président du Comité interprofessionnel des vins du Pays Nantais, se félicita des résultats de l'excellente propagande faite par le bureau depuis six mois, notamment au cours du Concours Agricole de Strasbourg et de l'Exposition Universelle de Bruxelles où le pavillon de la Bretagne a reçu de nombreux visiteurs. Le Président Piéven se fit l'écho des vœux du bureau en réclamant la révision des critères qui président à la délivrance de la carte d'exportateur.

Le Comité Interprofessionnel de Propagande pour les Produits Bretons, qui groupe une centaine d'organismes professionnels agricoles, industriels et commerciaux, s'est réuni à la Chambre des Métiers d'Ille-et-Vilaine. Les présidents des chambres de métiers des cinq départements bretons se déclarèrent d'accord sur le principe de l'adoption du label de qualité « Bretagne » pour les productions artisanales bretonnes qui en sont dignes.

l'avenir

Une Province identique

(Suite de la première page)

vous n'êtes pas simplement d'obédience jacobine.

Vous vous plaignez des silences du Gouvernement. Soyez vous-mêmes plus explicites, non plus sur un point simplement, mais sur tout l'ensemble du problème constitutionnel.

A coup sûr, vous avez une idée solidement ancrée : plus de discrimination entre Français d'Algérie et d'Europe, un seul régime pour tous. Mais quel régime ? Celui dont nous sortons, vous le vomissez à cause des « partis ». Est-ce vraiment tout ce que vous lui reprochez ? Les partis, vous leur attribuez peut-être plus d'importance et de nocivité qu'ils n'en ont jamais eues.

Ils étaient là pour amuser la galerie et ils s'en acquittaient convenablement. Bien sûr, des parlementaires servaient aussi de truchements aux gros intérêts privés. Mais croyez-vous que ces intérêts seront désarmés le jour où il n'y aura plus qu'un seul parti, voire pas du tout de parti ? Ne pensez-vous pas qu'ils continueront à avoir beau jeu tant qu'il leur suffira d'une intervention dans un bureau parisien pour faire peser leur loi en un point quelconque du territoire ?

Vous voulez des provinces, et vous avez raison. Un de vos généraux disait récemment : « J'accepte un parlement à Alger s'il y en a un à Bordeaux. » Etes-vous d'accord avec lui ? Etes-vous d'accord avec la définition que donne des provinces l'article 31 du statut dont la France a gratifié le Cameroun : « *Les régions administratives pourront être groupées en « provinces », lesquelles seraient dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière* ? »

Admettez-vous que des ressortissants français soient capables de s'administrer sans avoir nécessairement la peau noire ?

Ou bien le régime que vous voulez, est-ce au contraire le régime napoléonien, avec son ordre militaire, avec sa main de fer crispée depuis Paris sur tous les Français, et pour ceux-ci comme seul recours, le système D ?

Ce que vous préparez pour vos masses populaires, n'est-ce vraiment rien d'autre — comme certains d'entre vous l'affirment, — que l'assimilation pure et simple à une culture qui n'est pas leur culture ancestrale ? Elle est supérieure, direz-vous. On nous l'a dit à nous aussi, Bretons, et nos pères l'ont cru. C'est donc en connaissance de cause que nous vous avertissons : Craignez le réveil, craignez ce sentiment de frustration qui pèsera sur les générations prochaines, même si vous trouvez un large assentiment dans celles d'aujourd'hui.

Nous vous demandons de répondre nettement à notre question inquiète : Etes-vous avec nous, ou contre nous, dans notre lutte pour des provinces qui soient vraiment des provinces ?

P.L.

LE MALAISE BRETON

(suite de la première page)

cherchent l'usure des travailleurs en grève parce qu'à Paris elles siègent avec les représentants du patronat et du gouvernement au Conseil Economique, pour le seul bénéfice de la capitale qui leur a donné un honneur et peut continuer à se regarder comme étant la France... (C'est ainsi qu'en 1945-47 la C.G.T. incitait alors les ouvriers à produire d'abord, le P.C. étant au gouvernement).

Les indices des prix

Un débordement des cadres syndicaux locaux autour d'une revendication essentielle : les 40 francs pour tous par exemple, témoignant de l'unité réelle des travailleurs, se termine, après des chocs sanglants et désastreux, par une fin en queue de poisson élaborée par la bureaucratie syndicale parisienne, ignorant tout des motifs de la lutte d'une fraction de la population. Le rôle des délégués, sur ordre de Paris, est de reprendre en mains les effectifs trop dynamiques et de les ramener tout doucement au bercail. Certes, tous les échecs ouvriers bretons ne sont pas dus à un excès de centralisation, car la démagogie, hélas ! n'y est pas absente, mais chaque mouvement sporadique est automatiquement dévié vers une « médiation » où l'on se dispute à coup de meilleure échelle « mobile », chacun ayant ses calculs personnels, sans se soucier du fait qu'en définitive tout reste basé sur les indices des prix publiés par Paris, qui sont précisément entre les mains du patronat, du gouvernement et de la bureaucratie syndicale, bénéficiaires en commun de ce petit jeu.

Un ensemble de difficultés

Il faut donc voir les choses comme elles sont ! Changer un système sur le papier sans modifier le mécanisme d'application, sans pouvoir le contrôler et sans laisser à tous les éléments de la population une représentation réelle, c'est ajouter une page supplémentaire à l'histoire de la fausse démocratie. Ne pas convenir que le malaise breton actuel ne peut être solutionné que par une bonne politique, c'est abandonner le droit de parler valablement de la Bretagne pour se cantonner dans une action qui perd son utilité précisément parce que le malaise breton est un ensemble de difficultés économiques sociales, spirituelles, culturelles, qui doivent être résolues toutes ensemble : l'amélioration provisoire du sort d'un seul élément tournant inévitablement à l'échec si l'état des autres s'aggrave.

YANN POUPINOT

Simple Réforme ou Décentralisation
La Nouvelle Constitution doit être Libérale

Les rédacteurs de journaux, depuis les grands quotidiens jusqu'aux multiples feuilles confidentielles, regrettent d'être privés de ces « bruits de couloirs » qui fournissaient la matière première d'un grand nombre d'articles politiques.

Force nous est, à nous aussi, pour renseigner nos lecteurs sur ce que pourra être la future constitution, de nous en tenir aux déclarations des membres des groupes de travail, notamment de ceux constitués par le Président Mollet et notre compatriote M. Pelletier, Ministre de l'Intérieur.

Du moins aurons-nous la franchise de dire que nous n'en sommes qu'aux pures hypothèses, les projets devant être remaniés par un comité constitutionnel composé en grande partie de parlementaires, avant que le Gouvernement lui-même ne tranche comme bon lui semblera.

LA REFORME ADMINISTRATIVE SEMBLE ACQUISE

Dans l'état actuel des travaux, il semble que le principe de la réforme administrative soit un fait acquis. Nous pensons en effet que la constitution sera inspirée des propositions de M. Blocq-Mascart qui viennent de faire l'objet d'une réédition, préfacée cette fois par M. Debré, Garde des Sceaux.

Ce projet, élaboré antérieurement à la création du C.E.L.I.B. — premier comité d'expansion régional — ne pouvait évidemment tenir compte des réalisations de la quatrième République en matière de déconcentration économique. La division prévue de la France en 35 « territoires » n'avait alors été envisagée que comme un contrepoids aux futurs 21 territoires de l'outre-mer et une simple réorganisation des multiples découpages régionaux effectués par les différents services de l'Etat.

Le nombre des territoires, régions ou provinces de la future France a donné lieu ces derniers jours à des interprétations diverses que nous avons suivi de près, sachant que si les régions du Nord ou de l'Alsace peuvent être équilibrées avec seulement deux départements, la Bretagne ne se développera économiquement qu'en rassemblant dans un même effort ses cinq départements.

Pendant quelques jours les prévisions ont porté sur 60 régions. On est revenu ensuite au chiffre plus raisonnable d'environ 20 régions (groupes de départements dont l'existence serait maintenue), ayant à leur tête un fonctionnaire du corps préfectoral dont le titre n'a pas encore été défini. Ce nouveau superpréfet serait chargé de centraliser les projets des différents ministères.

Comme on le voit, il ne s'agit là que d'une simple réorganisation administrative et il n'est que bien peu question du transfert de certains pouvoirs détenus par l'Etat ou les autorités de tutelle aux responsables locaux ou régionaux : conseillers municipaux et généraux qui, cependant, ont toujours su garder la confiance de la population.

LE MARCHE COMMUN

Le ton était tout autre à Marseille, où du 27 au 30 juin dernier se tenait le congrès des comités d'aménagement du territoire.

Les délégués, représentant 160 comités d'aménagement et d'expansion se sont préoccupés des problèmes posés par le traité de Marché Commun et la construction de l'Eurafrique. Ils leur est apparu évident que ces projets risquaient de demeurer lettre morte s'ils n'étaient pas accompagnés d'une profonde réforme de nos structures administratives et de l'esprit dans lequel elles étaient conçues.

Tandis que le président de Maud'huy proclamait : « Que Paris, qui veut tout administrer et ne gouverne pas, gouverne et nous laisse nous administrer », M. Pisani faisait remarquer que l'Etat « s'arrogeait le droit de tout faire et ne passait à l'échelon régional que ce qu'il ne pouvait pas faire ».

Les rédacteurs de la constitution sauront-ils faire ce « considérable effort d'imagination » souhaité par M. Bertrand Motte pour rendre possible la nécessaire évolution du pays?

En tout état de cause, il serait dangereux de prendre nos espoirs pour des réalités.

Combien de députés se sont déclarés Européens pour mieux pouvoir empêcher l'Europe de se faire ? Combien ont fait des professions de foi fédéraliste pour mieux pouvoir maintenir l'état de la décentralisation ?

Et maintenant, en est-il un seul qui s'oppose ouvertement au rétablissement des libertés communales ou régionales ? Mais n'en restons pas moins vigilants.

Y-M. de GOUYON MATIGNON.

Marianne - V débute mal

Le projet, à l'étude, d'une réorganisation administrative de la France, prévoit la création de vingt régions, selon le découpage reproduit ci-contre.

Alors que les Flamands, les Champenois, les Lorrains, les Alsaciens, les Bourguignons, les Auvergnats, etc... voient leur unité historique, économique et territoriale **Respectées ou Reconstituées.**

A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU !

Les Bretons, les Normands, les Poitevins se voient écartelés et charcutés comme au temps du Gouvernement de Vichy !

L'Armorique doit être reconstituée, sinon qu'on laisse ses diverses populations vivre en paix dans les cadres qu'elles se sont forgées et qui ont fait leurs preuves.

Beaux-Arts

La distribution des prix à l'Ecole des Beaux-Arts de Cornouaille, de Quimper a été marquée par le vernissage de l'exposition des travaux des élèves.

A l'issue de cette distribution, M. Posc a annoncé la possible prise en charge par la Ville de Quimper, de l'Administration de l'Ecole.

Ainsi que devait le souligner M. Robert Villard, cette solution qui viendrait confirmer justement les mérites de l'Ecole, lui permettrait de remplir, encore plus utilement, son rôle ! M. Villard se plut à rappeler le récent et brillant résultat de l'école à l'examen difficile du C.A.P.A.S. et soulignait qu'aujourd'hui l'Ecole des Beaux-Arts de Cornouaille pouvait malgré des possibilités nettement inférieures quant au budget, s'aligner en approfondissement artistique, sur les écoles telles que Nancy, Strasbourg ou Marseille.

al liamm

Revue littéraire en breton.

LA PLUS LUE
LA MOINS CHERE

LES ŒUVRES DE NOS MEILLEURS ECRIVAINS

1 500 F. les 6 numéros annuels 560 pages pour l'année 1957

P. Le Bihan, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes. — C.C.P. 5349.06 Paris.

Demandez le catalogue gratuit des nombreuses éditions en breton.

Malgré des Crises Sévères
JERSEY L'ILE HEUREUSE
atteint un remarquable degré de Prospérité

Ce petit état de 57 000 âmes, rattaché à l'accommodante couronne britannique, ne se considère pas comme en position inférieure vis-à-vis de la puissante Angleterre : en toute logique, n'est-ce pas lui le conquérant, et l'Anglais le conquis, depuis un certain duc Guillaume de Normandie dont Elisabeth II est l'héritière. Les Jersiais décident eux-mêmes de leur constitution, établissent leurs lois et ignorent qu'il y a un Parlement à Londres.

Le point intéressant est que ce régime de totale responsabilité locale a permis à Jersey d'atteindre et de conserver, malgré des crises très sévères, un remarquable degré de prospérité.

Les pêcheurs jersiais avaient jadis planté le premier jalon de la prospérité de l'île en occupant leurs loisirs au tricot. Au début du siècle dernier, l'île se lança avec succès dans la construction et l'exportation des barques de pêche, mais les développements du machinisme ruinèrent leur industrie artisanale.

Alors naquit le tourisme, et l'organisation locale fit merveille. Jersey, grande comme deux ou trois fois Belle-Isle, ne compte pas moins de 850 hôtels ou pensions, sans oublier les chambres louées par les particuliers. Elle est visitée annuellement par 500 000 touristes. Son aéroport n'est surclassé que par celui de Londres pour le trafic voyageurs (200 000 par an).

L'Etat de Jersey, où n'intervient aucun fonctionnaire londonien, s'est mis à la hauteur de cette remarquable situation. Des impôts particulièrement faibles attirent les résidents et les sociétés industrielles ou bancaires.

Les 57 000 habitants disposent de 16 000 voitures, les maisons sont coquettes, les jardins soignés, et « l'Etat construit lui-même des cités-bijoux pour loger l'excédent de sa population et les résidents ».

Grandes Fêtes Bretonnes

2 et 3 août : Festival des Cornemuses à Brest.
2 et 3 août : Fête des Ajoncs d'Or à Pont-Aven.
24 août : Fête des Filets Bleus à Concarneau.
31 août : Pardon de Ste-Anne-la-Palud.
7 au 15 septembre : Foire-Exposition de Saint-Brieuc.
8 septembre : Pardons du Folgoët et de Notre-Dame du Roncier, à Josselin.

Bretons, ce journal n'est que mensuel, il n'a que quatre pages ! De votre effort seul dépend que nous en fassions un bi-mensuel de huit pages, ou un hebdomadaire !

Les Sports

:: *La Montagne d'Arrée a servi de décor au Championnat de Bretagne cycliste des sociétés : le verdict était attendu des pronostiqueurs ! Le V.C. Morlaisien (avec Simon, Hamon, Chauvin et Daffniet) a dominé tous ses adversaires et s'est brillamment qualifié pour le championnat de France de Nancy.*

:: *Le bureau fédéral de la Fédération du Basket-Ball a homologué les groupes du championnat de France Honneur; la poule intéressant les clubs de l'Ouest est ainsi constituée : Drapeau de Fougères, Cercle Paul Bert de Rennes, Saint-Louis La Séguinière, S. C. Moderne Le Mans, Jongleurs de La Baule, Gars d'Arvor de Landerneau, U. S. Douarnenez, Espoir Chantenay, Jeanne-d'Arc Ménilmontant, U. A. 16e Paris.*

J. C.

Imprimerie spéciale de « L'Avenir »
Le gérant : H. Hillion.
C.P.P.P. n° 34.834.
Dépôt légal 3e trimestre N° 98